

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 18 septembre 2015

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille quinze-----

et le 18 septembre

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----12/09/2015-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----12/09/2015-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, CASTAY Jean-Marc, Mmes FIN Thérèse, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusés : MM. Nicolas LABEYRIE, CABANNES Pierre, Mmes CUZACQ Geneviève, DESPAX Nelly, MONDIN-SEAILLES Christiane, DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

*Eclairage public du terrain de pétanque et
Place Henri Magen (version Led)*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à un contrôle de l'éclairage public du terrain de pétanque et de la place Henri MAGEN, il s'est avéré que les installations ne sont plus aux normes.

L'estimation des travaux proposée par le Syndicat Départemental d'Energies du Gers s'élève à 17 545.25 € HT assortie d'une subvention plafonnée à 30 %, soit une aide de 5 263.58 €.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le devis d'un montant de 17 545.25 € HT,

Sollicite Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Electrification du Gers pour l'octroi d'une subvention de 5 263.58 €

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Fait à MONTREAL le 18 septembre 2015.

Le Maire,